

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

cabinet@carrieres-sous-poissy.fr
Tél. 01 39 22 36 02

Carrières-sous-Poissy, le vendredi 7 avril 2023

« LE MAIRE A ANNONCÉ LA BONNE NOUVELLE, LE 14 MARS, EN CONSEIL MUNICIPAL, LORS DE LA PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (ROB) DE L'ANNÉE 2023 : LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY QUITTE LE RÉSEAU NATIONAL D'ALERTE DES FINANCES LOCALES ! »

Après plusieurs années sous surveillance de l'État à cause de finances publiques en mauvais état, Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques ont notifié à Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy, **la sortie de sa collectivité du réseau d'alerte des finances locales au vu de l'amélioration des résultats budgétaires constatés depuis 2021**. Une annonce faite le 3 janvier 2023, lors d'une réunion en Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye.

« En 2020, année de notre élection, nous avons eu la mauvaise surprise de découvrir que la commune avait été placée en 2019 dans le réseau national d'alerte des finances locales. Un placement décidé suite à la fragilité financière de la collectivité et de son endettement très élevé » précise Philippe Barron, adjoint au maire délégué aux finances. Le réseau d'alerte sur les finances locales a pour but d'accompagner les communes en difficulté, permettre une sensibilisation des exécutifs locaux et les inciter à mettre en œuvre rapidement des mesures de redressement.

Dans le courrier officiel de notification de sortie du réseau, Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques ont précisé au maire, Eddie Aït : « Après une analyse combinée des résultats 2021 et de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, **une amélioration sensible de la situation financière de votre commune a été constatée**. Nous avons le plaisir de vous informer de la sortie de votre commune du dispositif précité, grâce aux efforts de gestion que vous avez consentis et que nous vous invitons à poursuivre afin de consolider votre situation financière pour les exercices à venir. »

Les points relevés par les autorités de l'État sont :

- L'amélioration de la situation financière de la commune
- La progression de la capacité d'autofinancement en 2021
- La progression de la capacité de désendettement et du ratio de désendettement

« Depuis la prise de mes fonctions, en juillet 2020, **l'assainissement des finances de la Ville a toujours été une priorité pour l'équipe municipale dans un contexte national particulièrement difficile**. La sortie du réseau d'alerte est **une reconnaissance du travail et des efforts de l'administration communale**. Elle est la démonstration de l'efficacité de la stratégie financière mise en place par l'équipe municipale pour redresser la barre et gérer de manière responsable les deniers publics. Nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli. La sortie du réseau nous place sur une trajectoire positive qui nous permet de mener une politique d'investissement soutenue et de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière » ajoute le maire.

